



LIVRET

Petite enfance – Enfance Jeunesse



Commune d'Aigrefeuille d'Aunis

SOMMAIRE

PETITE ENFANCE (0 à 3 ans)

Assistant(e)s Maternel(le)s d'Aigrefeuille d'Aunis	Page 3
Relais Petite Enfance (RPE)	Page 3
Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)	Page 3
Les Bambins d'Aunis	Page 4
La Protection Maternelle Infantile (PMI)	Page 5
Services d'Accompagnement Administratif	Page 5

ENFANCE (3 à 11 ans)

École publique	Page 6
Inscription scolaire	Page 7
Restauration scolaire	Page 8
Garderie périscolaire	Page 9
École privée	Page 10
Accueils de Loisirs – Associations Sport et Loisirs	Page 10 – 12

JEUNESSE (11 à 26 ans)

Collège public	Page 13
Transport scolaire	Page 13
Collège privé	Page 14
Accueil de Loisirs pour Ados	Page 14 - 15
Information Jeunesse et Mission Locale	Page 16

Petite Enfance

Assistantes Maternelles

La **liste des assistant(e)s maternel(le)s d'Aigrefeuille d'Aunis** peut vous être communiquée par le Relais Petite Enfance (voir ci-dessous). Le R.P.E. vous donnera également des conseils pour vos démarches ou autres sujets.



Relais Petite Enfance (R.P.E.)

Lieux d'écoute, d'informations, d'animations, de professionnalisation et de soutien à la parentalité pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents employeurs.

→ **Pour les assistants maternels** : Information sur votre statut, vos droits et devoirs. Soutien à la professionnalisation (formation). Soutien pédagogique par l'écoute, l'échange et l'observation. Proposition de rencontres et d'animations en matinée et en soirée pour rompre l'isolement, rencontrer d'autres professionnels, échanger sur vos pratiques professionnelles.

→ **Pour les enfants** : Accueil de l'enfant pour animation en matinée, accompagné de l'assistant maternel ou d'un parent. Proposition d'activités adaptées à l'âge de chacun, mise à disposition de jeux pour favoriser la socialisation et développer le plaisir de jouer.

→ **Pour les parents employeurs** : Diffusion des listes d'assistants maternels par commune. Information d'ordre juridique pour l'établissement du contrat d'accueil avec l'assistant maternel, à partir de documents officiels. Ecoute, bienveillance. Information pédagogique. Médiation. Sur RDV, par mail ou téléphone.

R.P.E. Communauté de Communes Aunis Sud (secteur Ouest)

Responsable : Coralie FORTEAU

19, rue du Stade 17290 BALLON

☎ 05 46 09 76 73 – 06 16 29 57 88 - Courriel : c.forteau@aunis-sud.fr

Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)

Des assistant(e)s maternel(le)s accueillent des enfants dans une structure commune au lieu de les accueillir à leur domicile. Il n'en existe pas dans la commune d'Aigrefeuille d'Aunis. Sur la CDC Aunis Sud, il en existe dans les communes de **Le Thou, Saint-Georges-du-Bois et Surgères** (voir les coordonnées sur le site de la CDC)

Les Bambins d'Aunis

Bambins d'Aunis
Place de l'Eglise - 17290 FORGES
☎ 05 46 35 58 23
Site internet : www.bambinsdaunis.fr
Courriel : contact@bambinsdaunis.fr

**Multi Accueil Itinérant et Accueil enfants-
parents-professionnels**

**Pôle Enfance - Groupe scolaire
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
☎ 05 46 35 58 23**

Association parentale présente sur les communes du territoire. Ses services sont accessibles à tous, parents avec ou sans activité professionnelle, grands-parents, assistantes maternelles, etc. Elle accueille les enfants (sous réserve de places disponibles) à partir de 2 mois et demi et jusqu'à 4 ans.



Activités des Bambins d'Aunis

→ **Le multi-accueil à FORGES**

La crèche parentale accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00 à FORGES. Accueil des enfants de manière régulière dans le respect des rythmes de l'enfant (esprit Montessori) et au plus près des besoins des familles. Mode d'accueil à temps partiel ou à temps complet.

→ **Le multi-accueil itinérant à AIGREFEUILLE d'AUNIS**

Pour un mode d'accueil à temps partiel. Vos enfants sont accueillis à la journée dans un espace d'éveil où les copains, les activités et les jeux sont au rendez-vous.

Les lundis et vendredis à AIGREFEUILLE d'AUNIS, de 7h30 à 18h30 dans la salle du **Pôle Enfance** sauf jours fériés et vacances de Noël. Service accessible à tous et payant en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille.

→ **Les accueils enfants / parents / professionnels**

C'est un espace convivial que vous partagez avec votre enfant le temps d'une matinée. Pour les tout-petits de moins de 4 ans, c'est un temps pour jouer, rencontrer de nouveaux copains et faire leurs premiers pas vers la collectivité. Pour les parents, c'est un lieu de rencontres et d'échanges animé par une équipe professionnelle ; avec la participation de la CAF et de la PMI. Rencontres gratuites hormis la cotisation annuelle.

Les mardis à AIGREFEUILLE d'AUNIS, de 9h30 à 11h30 dans la salle du **Pôle Enfance** sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental chargé d'assurer la **protection sanitaire de la mère et de l'enfant**.

Il organise des **consultations et des actions de prévention médico-sociale** en faveur des **femmes enceintes** et des **enfants de moins de 6 ans**. Il joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation ; surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

PMI d'Aigrefeuille d'Aunis
Antenne de la Délégation Territoriale
8, avenue des Marronniers
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
☎ **05 46 35 53 37**



→ Consultation médicale infantile : mercredi de 9h00 à 12h00

→ Consultation de puériculture : lundi de 14h00 à 16h00

Services d'Accompagnement Administratif

- **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**
4 bis, avenue Général Leclerc - 17000 LA ROCHELLE
☎ **0 810 25 17 10** – Site internet : www.mon-enfant.fr

- **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**
Fief Montlouis - 17100 SAINTES
☎ **05 46 97 50 85** – Site internet : www.msa.fr

- **Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)**
Cité administrative Chasseloup Laubat – Avenue de la Porte Dauphine
17000 LA ROCHELLE ☎ **05 46 50 50 51**

- **Parents employeurs : démarches et conseils via PAJEMPLOI**
☎ **0 820 00 72 53** - Site internet : www.pajemploi.urssaf.fr



Enfance

L'École publique

L'école publique d'Aigrefeuille d'Aunis est en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune d'ANAIS. Les enfants d'Anais sont donc scolarisés à Aigrefeuille d'Aunis.

École maternelle

14, rue des écoles

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

☎ 05 46 35 71 44

Directrice

Mme LEGER - Joignable par téléphone le **VENDREDI**

Jours et horaires de classe

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

École élémentaire

14 bis, rue des écoles

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

☎ 05 46 35 54 67



Les enfants de l'école élémentaire sont répartis sur 2 groupes de bâtiments :

- Mixte 1 pour les enfants scolarisés du CP au CE2 (1 partie des CE2)
- Mixte 2 pour les enfants scolarisés du CE2 (1 partie des CE2) au CM2 et la classe ULIS.

Directeur

M. VALENTIE - Joignable par téléphone, le **LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI**

Jours et horaires de classe

Mixte 1 : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Mixte 2 : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h00



L'inscription scolaire

L'inscription scolaire est à faire **auprès de la mairie**. A partir du mois de mars pour l'année scolaire suivante.

→ Entrée en Petite Section

Uniquement pour les enfants ayant 3 ans révolus avant la fin de l'année civile. Il n'y a pas de dérogation pour les enfants âgés de 2 ans et demi qui auront 3 ans en janvier de l'année suivant la rentrée scolaire.

→ Entrée en Cours Préparatoire (CP)

Pour les enfants scolarisés à Aigrefeuille d'Aunis à l'école maternelle, une nouvelle inscription doit être faite pour l'entrée en CP.

→ Enfants en provenance d'une autre commune

L'inscription est à faire dans tous les cas (quelle que soit la classe de l'enfant).

→ Dossier d'inscription scolaire

Le dossier d'inscription scolaire à déposer en mairie d'Aigrefeuille d'Aunis comprend les pièces ci-dessous (en original, pas de copie) :

- Votre livret de famille
- Un justificatif de domicile récent (facture, avis d'imposition...)
- Une copie du jugement attribuant la garde de l'enfant (en cas de séparation des parents)
- Un certificat de radiation de l'ancienne école (pour les élèves précédemment scolarisés dans une autre commune)
- La fiche d'inscription remplie par vos soins (document disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la mairie - www.mairie-aigrefeuille.fr – Onglet JEUNESSE – Ecole Publique – inscription scolaire)
- Le carnet de santé de l'enfant à inscrire (vaccins à jour)

Une fois votre dossier déposé en mairie et validé par le Maire, vous devrez prendre rendez-vous pour l'école maternelle. Pour l'élémentaire : que pour les enfants qui n'étaient pas scolarisés en maternelle à Aigrefeuille).

→ **Pour l'école maternelle, auprès de la directrice ☎ 07 57 00 35 53** (prise de RDV uniquement les mardis). Pour votre RDV, vous devrez vous munir du dossier d'inscription scolaire validé par le Maire et d'une photo d'identité de celui-ci.

→ **Pour l'école élémentaire, auprès du directeur ☎ 05 46 35 54 67** (prise de RDV les lundis, mardis, jeudis, vendredis). Pour votre RDV, vous devrez vous munir du dossier d'inscription scolaire validé par le Maire.



Restauration scolaire

Restaurant scolaire

☎ 05 46 35 77 94

Responsable de la restauration scolaire : M. Stéphane PALLIER

La cuisine est faite sur place par les 2 cuisiniers (agents communaux) avec un maximum de produits frais. En cas d'allergie alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) validé par un médecin doit être transmis à la mairie en amont. Aucun médicament n'est donné aux enfants.

→ Horaires des services (la maternelle)

- 1^{er} service à 12h00
- 2^{ème} service à 12h40

→ Horaires des services (l'élémentaire)

- 1^{er} service à 12h05
- 2^{ème} service à 12h35
- 3^{ème} service à 13h05

→ Tarifs des repas (année scolaire 2025-2026)

Les tarifs sont fonction du quotient familial (CNAF)

- Pour les enfants de la maternelle : de 0.70 € à 3.20 €
- Pour les enfants de l'élémentaire : de 0.70 € à 3.70 €

→ Réservation des repas

Un système d'inscription, de réservation et de paiement en ligne des repas a été mis en place en 2020 (PIROUETTE).

Cette solution de réservation et de paiement en ligne est nommée **PIROUETTE** – Site pirouette : «<https://aigrefeuille17.pirouette.app>».



→ Menus

Ils sont affichés sur les panneaux d'affichage de l'école et téléchargeables sur le site internet de la mairie (www.mairie-aigrefeuille.fr – Onglet JEUNESSE – Ecole Publique - Cantine).



Garderie périscolaire

Un service d'accueil périscolaire est en place dans les locaux de l'école maternelle pour les enfants de la maternelle et dans les locaux de l'école élémentaire (Mixte 2) pour les enfants de l'école élémentaire. Il est **géré par l'association Office Multi Activités Jeunesse Enfance** (OMAJE) : inscriptions, planning de garderie de votre enfant, règlement, personnel de la garderie, etc.

OMAJE

12, Groupe Scolaire – 17290 AIGREFEUILLE d'AUNIS

☎ 05 46 35 07 43 – 06 42 64 88 81

Courriel : contact@omaje.com - Site internet : www.omaje.com



Jours et horaires (année 2025-2026)

- MATIN de 7h15 à 8h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- SOIR : de 16h00 à 18h45 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

* Les tarifs sont déterminés en fonction des revenus de la famille (Quotient Familial). Une adhésion annuelle à l'OMAJE est également à prévoir. Pour les tarifs, se renseigner auprès de l'OMAJE

Inscriptions et factures

Les inscriptions et le règlement des factures garderie sont à effectuer auprès de l'OMAJE.

L'École privée

École St-Sacrement (catholique)
36, Place de la République
17290 AIGREFEUILLE d'AUNIS
☎ **05 46 35 50 48**
Courriel : secretariat@stsa17.org
Site internet : www.stsa17.org



Directrice

Mme Christine LALOUETTE

Jours et horaires de classe

Maternelle : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Elémentaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

École maternelle

Accueil des enfants à partir de 2 ans

Garderie périscolaire

Une garderie est proposée les jours d'école de 7h30 à 08h45 et de 16h40 à 18h30.

Retrouvez toutes les informations de l'école St-Sacrement (infos pratiques, restauration, équipements, garderie périscolaire, projet pédagogique, association de parents d'élèves, etc.) sur son site internet (www.stsa17.org).

Les Accueils de Loisirs

Dans les Accueils de Loisirs, les enfants trouveront toutes sortes d'activités thématiques (loisirs, sport, art, nature et environnement, jeux de société, musique, chant...), des sorties culturelles et sportives, des camps et mini-camps durant les vacances.



L'Accueil de Loisirs d'Aigrefeuille d'Aunis « Le Nid des Loisirs » est géré par l'Office Multi Activités Jeunesse Enfance (OMAJE). Il accueille les enfants **de 3 à 11 ans du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires** (sauf celles de Noël) **et les mercredis**. Accueil à la **journée** (7h15 à 18h45) ou **demi-journée** (7h15 à 13h30 ou 12h00 à 18h45)

Pour les activités, les enfants sont répartis en 3 groupes d'âges (Petite Section à Grande Section, CP à CE1, CE2 à CM2).

OMAJE

12, Groupe Scolaire – 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

☎ **05 46 35 07 43 – 06 42 64 88 81**

Courriel : contact@omaje.com

Site internet : www.omaje.com

→ **Mercredis**

Horaires : 7h15 à 18h45 dans les locaux de l'école primaire

→ **Vacances scolaires** (hors vacances de Noël)

Horaires : Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45 dans les locaux de l'école primaire

* Les tarifs (avec ou sans repas) de l'OMAJE sont déterminés en fonction des revenus de la famille (Quotient Familial) et dépendent également de la commune de résidence des enfants. Une adhésion à l'OMAJE est également à prévoir.

PAPJ

L'association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes (PAPJ) accueille les enfants **de 3 à 11 ans dans 4 lieux d'accueil différents** (Croix-Chapeau, St-Médard d'Aunis, Vérines, Virson). En périscolaire, les matins et soirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

PAPJ (Siège Social)

27A, Z.I. des Grands Champs 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

☎ **06 61 56 92 14**

Courriel : contact@papj.fr

Informations et programmes des activités sur son site internet (www.papj.fr)

Les Bambins d'Aunis

L'Accueil de Loisirs des Bambins d'Aunis est ouvert à tous les enfants (3 à 12 ans) du territoire (y compris hors commune). Dans les locaux de l'école de FORGES.

Jours et horaires

Pendant les **petites et les grandes vacances scolaires de 7h30 à 18h30.**

- Matinée avec ou sans repas
- Journée complète

Tarifs

Les tarifs sont déterminés en fonction des revenus et du nombre d'enfants dans la famille. Les inscriptions se font par l'intermédiaire du site « pirouette ».

**Locaux de l'Accueil de Loisirs
École de FORGES**

☎ **05 46 35 58 23**

Courriel : contact@bambinsdaunis.fr



Les Associations Sport et Loisirs

Il existe dans la commune d'Aigrefeuille d'Aunis un réseau d'associations proposant des activités sportives et de loisirs ouvertes aux enfants. Des listes sont éditées chaque année par la mairie d'Aigrefeuille d'Aunis. Elles sont disponibles à l'accueil secrétariat de la mairie. Vous pouvez également retrouver toutes les informations concernant ces associations sur le site internet de la mairie (www.mairie-aigrefeuille.fr – onglet ASSOCIATIONS)



Jeunesse

Les Collèges

Collège public - André Dulin

Le collège public dépend du Département de La Charente-Maritime.

Rue de St-Christophe 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

☎ 05 46 35 50 92

Courriel : ce.0171129k@ac-poitiers.fr

Site internet : etab.ac-poitiers.fr/coll-adulin-aigrefeuille

Équipe

Principale : Mme LOTTERIE

Principale Adjointe : Mme APPERCE

Gestionnaire - comptabilité : Mme SICART

Conseillère Principale d'Education (C.P.E) : Mme MARANGONI



Retrouvez **toutes les informations relatives au collège** : listes de fournitures, associations du collège, actions culturelles, matières enseignées, orientation... **sur son site internet** (etab.ac-poitiers.fr/coll-adulin-aigrefeuille).

Transport Scolaire

Il est géré par la Région Nouvelle Aquitaine. Retrouvez toutes les informations (conditions d'accès, inscription, tarifs, etc.) sur son site internet (<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr> → Transport scolaire en Charente-Maritime).

Site de La Rochelle (Service des transports)

Accueil du Public :

20, rue de la Somme - 17000 La Rochelle ☎ 08 11 36 17 17

Courriel : transcol17@nouvelle-aquitaine.fr

Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 17h00



Collège privé – Saint-Sacrement

Collège privé d'enseignement catholique

36, Place de la République 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

☎ 05 46 35 50 48

Courriel : secretariat@stsa17.org

Site internet: www.stsa17.org

Directeur

M. Lionel REDON

Jours et horaires d'ouverture du collège

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08h50 à 17h00, mercredi de 08h50 à 12h30

Etude dirigée : 17h15 à 18h10

Retrouvez toutes les informations (infos pratiques, restauration, équipements, garderie périscolaire, projet pédagogique, association de parents d'élèves, etc.) concernant l'école St-Sacrement sur son site internet (<http://www.stsa17.org>)

Les Accueils de Loisirs pour Ados

L'EDJ



L'Espace Détente Jeune (EDJ) est géré par l'Office Multi Activités Jeunesse Enfance (OMAJE). Il accueille les jeunes de **12 à 17 ans** pendant la **période scolaire, le mercredi de 12h00 à 18h00**, pendant les petites **vacances scolaires** (hors vacances de Noël) et les grandes vacances d'été **du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00**.

Local de l'EDJ

44 rue du Vieux Fief - 17290 AIGREFEUILLE d'AUNIS

Des sorties, soirées ou séjours sont organisés par et pour les jeunes. **Inscriptions et programme** des activités au bureau de l'OMAJE ou sur son **site internet**.

Tarifs : Les tarifs de l'OMAJE sont déterminés en fonction des revenus de la famille (Quotient Familial) et de la commune de résidence des enfants. Une adhésion à l'OMAJE est également à prévoir.

OMAJE

12, Groupe Scolaire – Rue des écoles 17290 AIGREFEUILLE d'AUNIS

☎ **05 46 35 07 43 - 06 42 64 88 81**

Courriel : ados@omaje.com - Site internet : www.omaje.com

Le PAPJ

Le pôle jeunesse de l'association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes (PAPJ) organise des activités, des projets, des actions avec et pour les jeunes (**11 à 17 ans**) du secteur Ouest de la Communauté de Communes Aunis Sud et des communes du SIVOM Plaine d'Aunis.

Accueil des jeunes

Pendant la période scolaire, **le mercredi, le vendredi soir et le samedi**

Pendant les périodes de **vacances scolaires, séjours, nuitées.**

Contacts au PAPJ

Aurélie (référente) - ☎ 06 21 82 36 15

Courriel : jeunesse@papj.fr - Site internet : <http://www.papj.fr>

Les Associations Sport et Loisirs

Il existe dans la commune d'Aigrefeuille d'Aunis un réseau d'associations proposant des activités sportives et de loisirs ouvertes à tous (enfants, adolescents, adulte). Des listes sont éditées chaque année par la mairie d'Aigrefeuille d'Aunis. Elles sont disponibles à l'accueil secrétariat de la mairie et également sur le site de la mairie (www.mairie-aigrefeuille.fr – onglet « ASSOCIATIONS » dans la page d'accueil du site).



Information Jeunesse (14 à 29 ans)

L'OMAJE est labellisé « Information Jeunesse ». Les informations diffusées concernent la **vie quotidienne des jeunes de 14 à 29 ans** (santé, orientation, emploi, jobs saisonniers, projets, mobilité internationale avec Erasmus, logement, baby sitting, formation, loisirs, vacances...).

Un poste informatique est disponible dans les locaux de l'OMAJE et la reproduction de document y est gratuite.

OMAJE

12, Groupe Scolaire – Rue des écoles 17290 AIGREFEUILLE d'AUNIS

☎ 05 46 35 07 43 - 06 42 64 88 81

Courriel : contact@omaje.com

Site internet : www.omaje.com



Mission Locale (16 à 26 ans)

La mission locale est une association qui aide les jeunes, de 16 à 26 ans, en difficulté d'insertion professionnelle et sociale. La permanence à **Aigrefeuille d'Aunis** se situe dans les locaux du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – 4 rue de l'Aunis** (accès par l'arrière du bâtiment, au niveau du parking de la mairie)

Les jours des permanences sont déterminés par les **rendez-vous** que les jeunes doivent prendre auprès de la maison de l'emploi de Surgères ☎ 05 46 07 51 66. Marie-Pierre PAYET assure les permanences pour la commune d'Aigrefeuille d'Aunis.



Livret mis à jour le 01-09-2025

Directeur de Publication : Gilles GAY, Maire d'Aigrefeuille d'Aunis